



## **ASSOCIATION GENEVOISE DE VOLLEYBALL (AGVB) COMMISSION REGIONALE DE MINIVOLLEY (CRM) Championnats genevois U11 – info n° 1 - 9 janvier 2016**

---

### **Programme du championnat**

- Lieu : Henry-Dunant (HD), avenue Edmond-Vaucher 20, 1203 Genève  
Parking : devant la salle ou route des Franchises devant l'école primaire  
Transports publics : bus 22, 51, 53 et trolleybus 10 (arrêt Franchises), tramways 14, 18 (arrêt Bouchet)  
Buvette : ouverte durant toute la durée de la journée à chaque tournoi, proposant des sandwiches et des boissons à des prix raisonnables.
- En fonction des besoins, d'autres salles seront peut-être incluses dans le planning.

### *Dates des journées :*

1. Samedi 23 janvier 2016 - 8h - premier tour, première ronde
2. Samedi 5 mars 2016 - 8h - premier tour, seconde ronde
3. Samedi 9 avril 2016 - 10h - deuxième tour, première ronde
4. Samedi 30 avril 2016 - 10h - deuxième tour, deuxième ronde
5. Samedi 27 mai 2016 - 10h - finales

### **U11 mixte :**

- |                              |                       |
|------------------------------|-----------------------|
| 1. Chênois Genève Volleyball | 8. Vernier Volley II  |
| 2. Genève Volley I           | 9. Vernier Volley III |
| 3. Genève Volley II          | 10. VJGS VBC Avully   |
| 4. Genève Volley III         | 11. VJGS VBC SSO I    |
| 5. VBC Ferney-Prévessin I    | 12. VJGS VBC SSO II   |
| 6. VBC Ferney-Prévessin II   | 13. VJGS VBC SSO III  |
| 7. Vernier Volley I          | 14. VJGS VBC Troinex  |

Les équipes peuvent être composées indifféremment de garçons ou de filles ou d'un mélange des deux. Les matches se jouent à 3 contre 3. Une équipe peut comporter 3 remplaçants au maximum inscrits sur la feuille de match.

Un premier tour est organisé le 23 janvier avec 2 groupes de 4 équipes et 2 groupes de 3 équipes, appelées poules W, X, Y et Z, déterminés par tirage au sort et avec une direction de manière à éviter que plusieurs équipes du même club ne tombent dans le même groupe.

À l'issue du premier tour simple, les 4 équipes vainqueur de poules se retrouvent dans le groupe A1, les 4 deuxièmes se retrouvent dans un groupe B1. Les 3 meilleurs 3<sup>e</sup> de poules se retrouvent dans un groupe C1 et le moins bon 3<sup>e</sup> et les 2 équipes 4<sup>e</sup> de poules se retrouvent dans un groupe D1. Les poules 1 ont lieu le 5 mars 2016.

Il est ensuite réalisé un premier tour, cela représente 3 matches pour les équipes du groupe A1 et 2 pour les équipes du groupe B1. À l'issue de ce premier tour, le dernier du groupe A1 est relégué dans le groupe B2 pour le deuxième tour et le premier du groupe B1 est promu dans le groupe A2 pour le deuxième tour. Le système de promotion et de relégation est ensuite identique entre les poules B et C et entre les poules C et D. Les poules 2 ont lieu le 9 avril.

Le système est ensuite répété une nouvelle fois (groupe A3 à D3) le 30 avril.

Pour les finales du 27 mai, il est disputé un match pour chaque rang conformément au classement à l'issue du dernier tour sans demi-finales.

#### Programme du 23 janvier 2016 - salle Henry-Dunant :

	Terrain 1	Terrain 2	Terrain 3	Terrain 4
<b>8h</b>	1-2 (9)	3-4 (10)	5-6 (11)	7-8 (12)
<b>8h30</b>	9-10 (1)		13-14 (2)	
<b>9h</b>	1-3 (13)	4-2 (14)	8-5 (9)	6-7 (10)
<b>9h30</b>	10-11 (3)		14-12 (4)	
<b>10h</b>	2-3 (11)	4-1 (12)	5-7 (13)	6-8 (14)
<b>11h</b>	11-9 (5)		12-13 (6)	

#### Programme des autres journées :

Horaire tôt	Horaire tard	Terrain 1	Terrain 2	Terrain 3	Terrain 4
<b>8h</b>	<b>10h</b>	1A-4A (1C)	2B-3B (2C)	1B-4B (3C)	2A-3A (1D)
<b>8h30</b>	<b>10h30</b>	1C-3C (2A)		1D-3D (3A)	
<b>9h</b>	<b>11h</b>	3A-1A (2D)	4B-4A (3D)	3B-1B (1C)	4A-2A (2C)
<b>9h30</b>	<b>11h30</b>	3C-2C (2B)		3D-2D (3B)	
<b>10h</b>	<b>12h</b>	3A-4A (3C)	1B-1A (1D)	3B-4B (2D)	1A-2A (3D)
<b>10h30</b>	<b>12h30</b>	2C-1C (4A)		2D-1D (4B)	
<b>11h</b>	<b>13h</b>	Barrage B-C (1A)		Barrage C-D (1B)	Barrage A-B (org)

Les matches s'enchaînent sur chaque terrain respectif, sans délai, dans la mesure du possible. C'est toujours la troisième équipe mentionnée entre parenthèses qui arbitre la rencontre.

Une pause de 30 minutes est prévue entre le premier tour et le deuxième tour, entre 9h30 et 10h environ.

#### Autres informations :

- Equipements** : les équipes doivent disposer de tenues officielles numérotées conformément aux règles de la FIVB pour toutes les joueuses. La numérotation des maillots ne peut être supérieure à 20 selon les règles de jeu officielles FIVB.
- Ballons** : les ballons sont fournis sur place par l'AGVB.
- Feuilles de matches** : les feuilles de matches **simplifiées** seront utilisées, elles seront fournies sur place par l'AGVB. Les équipes désignées pour l'arbitrage doivent assurer la feuille de marque également.

L'AGVB a inauguré un système de « live-score » qui entre en fonction cette année. Le marqueur est également responsable de faire fonctionner ce système. La tablette est fournie par l'AGVB.

Les grandes feuilles ne peuvent pas être utilisées.

- Arbitrage** : les frais sont pris en charge partiellement par l'AGVB. Les arbitrages seront assurés par des arbitres officiels de l'AGVB. Un décompte est fait en fin de saison, il ne faut rien payer sur place.
- Licences** : les licences doivent être présentées au début de chaque journée et inscrit sur la feuille du premier match de la journée. Le Délégué officiel de la CRA procède à un contrôle avant le début des rencontres. Les licences doivent être présentées au plus tard 20 minutes avant le début de la première rencontre de l'équipe concernée.

Pour mémoire, une promotion d'un joueur provenant d'une équipe de rang inférieure vers une équipe de rang

supérieur au sein du même club est admise pour les clubs présentant plus d'une formation, mais en aucune manière dans l'autre sens.

Les licences manquantes sont régies par analogie avec le RCR et le RV pour les compétitions régionales. Les licences Kid's ou supérieures sont seules valides. Les licences spéciales éventuelles (double, contingent ou pendulaire) doivent être mentionnées sur la feuille de match.

Les entraîneurs ne sont pas tenus de disposer d'une licence en U11.

6. **Echauffement** : il est recommandé aux équipes de venir suffisamment tôt pour pouvoir pratiquer un échauffement normal préalablement aux rencontres, même pour celles qui ne jouent pas lors du premier tour de compétition. La salle ouvrira une heure avant la première rencontre. Ensuite, il sera accordé 5 minutes d'échauffement formel avant chaque partie suivante.
7. **Compétition** : les rencontres se disputent en deux sets gagnants, le troisième set au tie-break à 15 points. Les sets se disputent selon les règles normales de la FIVB, soit à 25 points, deux points d'écart, et avec toutes les particularités usuelles (deux temps-morts, 6 changements, etc.). En cas de retard de plus de 15 minutes, l'organisateur peut faire commencer un set à 5 : 5 ou plus.
8. **Classements** : une victoire 2 : 0 donne 3 points au vainqueur, une victoire 2 : 1 donne deux points au vainqueur et un au perdant. En cas d'égalité, le coefficient des sets, puis le coefficient des points, enfin le résultat direct entre les deux équipes priment, conformément au RV.
9. **Règles spéciales** : les règles spéciales en vigueur pour le championnat suisse U11 dans le Règlement de Volleyball (RV) de Swiss Volley, article 242) :

**Art. 242 Règles spéciales pour les M11**

<sup>1</sup> Les compétitions M11 se jouent avec trois joueurs. Trois changements de joueurs sont autorisés par set.

<sup>2</sup> Le terrain mesure 6 m par 9 m.

<sup>3</sup> Seul le service par le bas est autorisé.

<sup>4</sup> La pénétration et les permutations ne sont pas autorisées. Les positions doivent être respectées pendant tout l'échange.

<sup>4bis</sup> Après le troisième service de suite, l'équipe au service fait une rotation d'une position.

<sup>5</sup> Les équipes jouent sans libéro.

<sup>6</sup> Un ballon de match plus léger est utilisé.

10. **Annonces** : les classements et les résultats sont annoncés sur le site de l'AGVB ([www.agvb.org](http://www.agvb.org)).
11. **Champion genevois** : l'équipe remportant la finale est sacrée championne genevoise.
12. **Règles générales** : le règlement des compétitions de Swiss Volley (RV) et les règlements régionaux de l'Association genevoise de volleyball (RCM et RCR) s'appliquent pour tout litige ou toute réclamation. La procédure de recours figure dans les statuts de l'AGVB, articles 40 et suivants. Sur place durant les compétitions, la CRA nomme un Délégué Officiel (DO) qui a pouvoir de rendre les décisions nécessaires sur place pour assurer le bon déroulement de la compétition.

Pour toute question ou problème, la CRM est atteignable comme suit :

- Par téléphone : 079.213.46.04
- Par courrier électronique : [ay@gevb.ch](mailto:ay@gevb.ch)

Pour l'Association Genevoise de Volleyball :  
La Commission Régionale de Minivolley (CRM)  
Genève, le 8 janvier 2016 / pb-ay